

Section Fédérale C. F. T. C. des Agents de l'État de la Haute-Garonne

14, rue d'Auvergne – 31700 BLAGNAC

Téléphone : 06.78.06.97.59 – Fax : 05.61.15.72.94

E mail : fgfcftcmipy@free.fr - Site internet : <http://fgfcftcmipy.free.fr>

Départ en retraite des parents de 3 enfants ayant 15 ans de services. Report du couperet au 31 décembre !

La CFTC FAE demande le maintien du droit au départ en retraite des parents de 3 enfants ayant 15 ans de services.

Le gouvernement, dans le cadre du projet de loi de réforme des retraites, a néanmoins décidé de supprimer cette mesure sociale à compter du 1^{er} janvier 2012.

Mais il instaure une double peine, car à compter du 13 juillet 2010, l'article 18 du projet de loi, prévoyait que dès cette date, ce sont les règles de retraite en vigueur, prenant en compte la date de naissance du parent qui compteront , et non plus celles de l'année où il a rempli la double condition de nombre d'enfants et de durée de service (voir TAM TAM 178 du 23 juin « Le couperet du 13 juillet ! »).

Dans une lettre ouverte aux ministres E.WOERTH et G.TRON, la CFTC avait demandé le report de la date du 13 juillet au 1^{er} janvier 2011 (TAM TAM 180 du 30 juin).

Le gouvernement a répondu à cette demande de la CFTC, et la date du 13 juillet est reportée au 31 décembre 2010, les parents disposeront donc de six mois supplémentaires pour faire ce choix lourd de conséquences.